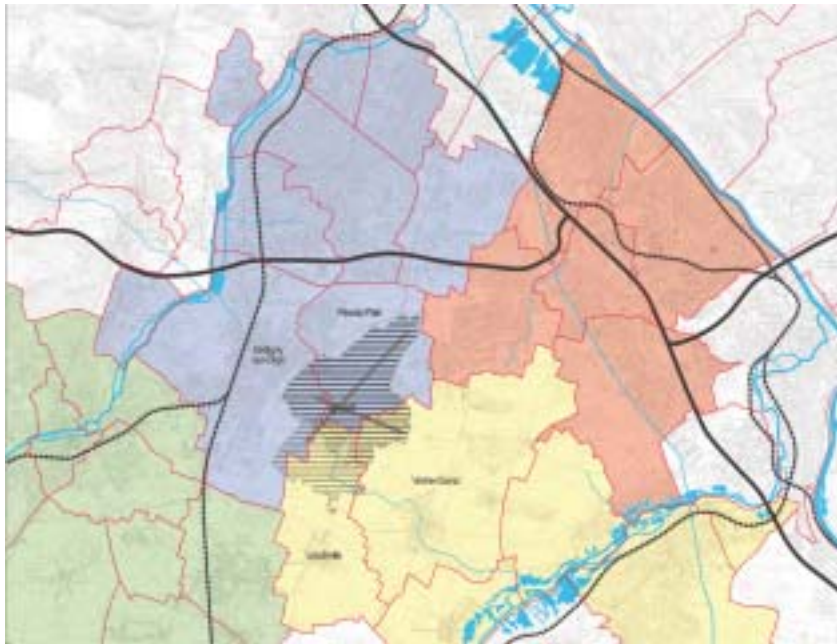


Restructuration de la base aérienne 217

La fermeture de la base aérienne en 2012 et ses implications environnementales et sociales sont maintenant bien connues. Tous les bruits ont couru sur le devenir de ces 750 hectares mais le 16 avril dernier à l'occasion de la réunion du Comité de pilotage en préfecture, l'Etat a enfin dévoilé ses intentions concernant ce site d'intérêt régional.



UN CONTEXTE LOCAL COMPLEXE

- Un espace réparti sur 4 communes
 - Brétigny-sur-Orge (18%)
 - le Plessis-Pâté (40%)
 - Louderville (25%)
 - Vert-le-Grand (12%)
- Un secteur en frange périurbaine à la jonction de 4 intercommunalités
 - CC de l'Arpajonnais
 - CA d'Evry Centre Essonne
 - CC du Val d'Essonne
 - CA du Val d'Orge
- Des documents stratégiques, cadres du développement territorial
 - SCOT Val d'Orge (12/2007)
 - SCOT Val d'Essonne (01/2008)
 - Projet Territoire Arpajonnais (03/2006)
 - Programmes Locaux de l'Habitat Val d'Orge (2006)
 - Arpajonnais (en cours)
 - CA Evry Centre Essonne (en cours)
 - Plans Locaux de Déplacements (CAVD, CC Val d'Essonne, SMITEC, Arpajonnais)

conduites par cet organisme, c'est toujours 290 ha qui resteront agricoles et ne seront pas bétonnés et couverts de hangars. Il est à noter que cette implantation est « inacceptable » pour le maire de Brétigny qui veut « récupérer ses 1800 emplois » (interview sur *Essonne FM* - 23 avril à 9 heures). Quels emplois ? Il faudra le lui demander.

Les 300 ha (95 + 205) alloués aux communes, le seront pour l'euro

symbolique mais il restera à leur charge la dépollution du site et d'après certains Brétignolais travaillant naguère sur le CEV ce n'est pas rien !

LA CARTE CI-DESSUS MONTRE LA COMPLEXITÉ DU PROBLÈME PUISQUE LA BASE EST À CHEVAL SUR 4 COMMUNES ET À LA JONCTION DE 4 COMMUNAUTÉS D'AGGLO OU DE COMMUNES, TOUTES AYANT DES INTÉRÊTS PROPRES.

Schématiquement, les communes situées au nord de la Base - surtout le Val d'Orge avec Brétigny et Plessis-Pâté - souhaitaient profiter de l'aubaine pour étendre, sur les hectares libérés par l'Armée, leurs zones industrielles ou commerciales. On voit bien que le projet Val Vert vient toucher le site de la Base et ne demande qu'à s'étendre sur les hectares libérés. Les communes rurales du sud préférant, elles, une option agricole qui les préserve de l'urbanisation galopante.

Le 16 avril dernier, l'Etat a enfin précisé les choses d'une manière qui déplaît au président de l'agglo et à nos maires et donc, nous convient mieux. Comme on le voit sur le plan en bas à gauche (*source : Le Parisien du 19 avril*), l'Armée conservera toute la partie centrale en vue du Plan Neptune, ce qui a pour effet de créer deux zones « utilisables » séparées : 95 ha alloués à Brétigny d'une part et 205 ha alloués au Plessis-Pâté d'autre part. Et c'est bien ce qui déplaît aux élus (agglo et maires, mais ce sont les mêmes !) qui prétendent être gênés pour leurs futurs projets d'implantation de sites industriels ! Ils entendent bien faire pression sur l'Etat pour qu'il revoie sa copie et empêche l'implantation de l'INRA. Pour nous, associations, ce comportement est scandaleux.

Evidemment, nous aurions souhaité plus d'hectares attribués à la culture, notamment dans le domaine de la culture Bio tellement déficitaire en France et en Ile-de-France.

Souhaitons que nos élus retrouvent la raison et soient un peu plus conscients des enjeux qui se précisent avec la fin du pétrole. Qu'ils favorisent l'implantation d'entreprises en liaison avec les recherches de l'INRA et leurs applications.

Aux dernières nouvelles (toujours le 11 mai), la proposition de la Chambre d'Agriculture de créer sur le site un pôle maraîcher d'un peu moins d'une centaine d'hectares pourrait être mise en œuvre sur l'espace alloué au Plessis-Pâté. Il y a donc encore de l'espoir...



LE PLAN NEPTUNE

Le risque inondation en Ile-de-France se réfère à la crue de la Seine en 1910, dite crue centennale. Pour que cette crue se produise il faut des crues concomitantes de la Marne, de l'Yonne, de l'Oise et des sols saturés. Bien que des lacs réservoirs aient été réalisés en amont pour protéger Paris (par ex. à Brétigny), le risque demeure élevé en raison de l'imperméabilisation des sols et du développement de réseaux (information, transports, énergie...) particulièrement vulnérables. L'impact de cette crue serait énorme: 2 millions de personnes concernées. Le plan NEPTUNE prévoit la mise en place d'environ dix mille hommes, la logistique étant sur Brétigny.

Autre raison de nous satisfaire et donc de déplaire aux responsables de l'agglo : l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA) achètera et cultivera 290 hectares pour nourrir son cheptel ovin et caprin. Bien que nous émettions des réserves sur les expérimentations